



COMITE DIRECTEUR

Réunion du 08 au 10 novembre 2019

(Cette réunion s'est tenue à Marseille au siège de la Fédération le vendredi 08 novembre de 14h30 à 19h30, le samedi de 8H30 à 19H00 et le dimanche de 8H30 à 10H00)

- Etaient présents** : Mme BAJOLLET, MM. CANTARELLI, CHEVALIER, DESMULIE, FUENTES, GARRIGUE, GRIGNON, IANNARELLI, LE BOT, MARAUX, Mme PAUGAM, MM. POGGI, ROBERT, SCHMITT, STIRMEL, Mme TROUBAT, MM. VAISSIERE, Mme VEROLA
- Etaient excusés** : MM. FUENTES (vendredi après-midi), IANNARELLI (dimanche), Mme NOEL, MM. ROUGIER, Mme VIGUIE
- Y participaient** : M. GRANDE, Directeur Administratif & Financier
M. PERONNET, Directeur Technique National

I. OUVERTURE

Le président souhaite la bienvenue à toutes et tous et remercie les personnes présentes pour leur dévouement. Il se réjouit de la signature de la convention avec la FF.Handisport qui vient d'être signée avec la présidente, Madame Guislaine WESTELYNCK.

Nous voilà déjà à l'heure des premiers bilans de l'année et de finalisation des projets de développement pour l'année prochaine avec la préparation du Budget Prévisionnel 2020. Une charge de travail conséquente à assumer durant ce week-end comprenant des décisions importantes et urgentes à prendre.

Nous débuterons cette réunion par les sujets d'actualité.

II. SUJETS D'ACTUALITE :

- **Manifeste des Enfants de l'USEP (Voir annexe I.)**
- **Questions du CD 84**

Lors du congrès de la FFPJP à TROYES, le CD84 a proposé que la participation des joueurs dans les concours départementaux et régionaux puisse être augmentée de 1 € (passage de 4 € à 5 € pour un concours ; de 5 € à 6 € pour 2 concours (A+B) ; de 6 € à 7 € pour 3 concours (A+B+C)).

Cet euro récupéré sur la participation permettrait à l'organisateur de soulager la charge des frais d'arbitrage, voir du graphiqueur.

Décision : ce sujet implique une modification du RAS. Aussi, il sera débattu lors de la présentation de la modification du RAS au Congrès du Touquet.

Indemnité kilométrique non revalorisée depuis 10 ans (0,30€) :

Aujourd'hui l'administration fiscale règle le kilomètre à 0.54€. L'indemnisation à 0.40€ le kilomètre serait justifiée.

Rappel : pour les associations, l'indemnité s'élève à 0,316 € du kilomètre.

Réponse : ce sujet était à l'ordre du jour de la commission des finances qui s'est tenue ce jeudi.

L'indemnisation actuelle est de 0,30 € (dont 0,09 cts pour le carburant e 0,21 cts pour l'usage et l'entretien du véhicule. Une simulation de surcoût a été calculée si indemnisation passait à 0.40 € / km (sur la base des remboursements 2019). Cette modification de montant impacterait aussi les organisateurs, les CD, La commission rappelle que la location de voiture reste moins onéreuse que le remboursement pour utilisation de véhicule personnel.

Pour information, le barème fiscal pour les bénévoles est de 0.316 € /km. Un paiement au-delà de ce montant doit être déclaré au fisc.

La commission est défavorable à l'augmentation du remboursement kilométrique.

Décision : le comité directeur valide la proposition de la commission des finances : pas de modification du barème d'indemnisation kilométrique.

➤ **Questions du CR Occitanie**

Lors de sa réunion du 26 octobre dernier, le Comité Directeur du Comité Régional Occitanie a longuement débattu le sujet de la tenue sur les concours Régionaux. Le Comité Directeur Occitanie s'est prononcé pour une tenue homogène ou une tenue non homogène mais avec entité club.

Le règlement type des concours régionaux, stipule en page 4, que "*Les joueurs devront porter obligatoirement un haut identique ...* mais cette mention peut être complétée éventuellement suite à décision du Comité Directeur Régional... ,et le document "Pari tenues" laisse la compétence des tenues sur ces concours Régionaux aux Comités Régionaux : ces deux situations nous semblent contradictoires.

Pouvons-nous appliquer la décision validée en Comité Directeur Régional Occitanie ? Si non, sur la base de quel règlement ?

Réponse : nous restons sur l'application du règlement pour une tenue avec le haut identique dès le départ voté à la majorité des Présidents de Régions. Le complément ne peut être que plus mais pas moins.

Formule Concours Régional

Cas particulier d'un Régional qui se déroule sur deux années : un Comité Départemental a été saisi d'une demande d'un de ses Clubs pour organiser des tours qualificatifs au mois de décembre 2020 et la finale qui a vocation à être une Régional en janvier 2021.

Il me semble qu'aucun règlement fédéral ne prévoit cette situation.

Pouvez-vous nous conseiller sur la recevabilité de cette demande ?

Réponse : ceci n'est pas prévu par nos textes (et n'est donc pas interdit). Avis favorable à condition que ce soit réservé aux licenciés ayant une licence valide en cours.

➤ **Litige concernant le National de VALREAS des 29-30 Juin 2020 ayant eu avis défavorable du CD84 et du CR PACA au motif du non-respect de l'arrêté préfectoral en 2019 (reprise des parties à 18H00 au lieu de 20H00) pendant la période caniculaire.**

Cette mesure avait été obtenue par téléphone suite aux interventions de Lucette COSTE et Joseph CANTARELLI auprès du sous-préfet, en contact avec le Maire de VALREAS et le Préfet.

Suite aux avis défavorables du CD84 et du CR PACA la chronologie des faits a été reconstruite et commentée pour chacun des courriers en notre possession :

- Mail de Fabrice CENNINI du 23/09/2010.
- Mail du 30/09/2019 de Jean-Marie ROUSSIN Vice-Président du Conseil Départemental 84
- Mail du 28/10/2019 de PACA comprenant le courrier donnant avis défavorable à la reconduction du Supranational de VALREAS en 2020.
- Le Maire de VALREAS Patrick ADRIEN a appelé le président de la FFPJP ce mercredi pour faire part de son écœurement devant cette situation qui nuit à l'économie de sa ville.
- LRAR du Président du Club Fabrice CENNINI.

Constat : il n'est pas clairement écrit dans nos textes les ressources d'appel mais nous avons cette procédure dans le chemin des candidatures de manifestations nationales : Demande du Club, Avis du CD, Avis du CR, Avis et proposition de la Commission des Nationaux en cas de litige au Comité Directeur, Décision du Comité Directeur

Dans le cas présent le comité directeur ne pouvait pas décider tant qu'il n'avait pas reçu les avis motivés de ses 2 organes déconcentrés, ce qui est fait.

Décision : le Comité Directeur confirme le refus du label national à VALREAS pour 2020 en raison des avis défavorables et motivés de nos organes déconcentrés et des dispositions de sécurité/ secours et horaires prises et convenues avec le sous-préfet (échanges de courriers du 28 Juin en notre possession).

➤ **Championnat d'Europe Espoirs de Saint Pierre les Elbeuf (76)**

Bonne organisation dans une excellente ambiance du CR NORMANDIE que nous félicitons. Nous avons pour la première fois, la diffusion en direct le dimanche par la Chaîne Sport en France (réalisateur JM STABLER).

Les féminines ont été très performantes et nous les félicitons pour ces bons résultats. Nous ne pouvons qu'être déçus chez les jeunes qui n'ont remporté aucune médaille : cela ne nous était jamais arrivé. Notre équipe n'a pas bien joué, alors qu'en face les autres équipes s'améliorent.

➤ **Sentez-Vous Sport :**

La FFPJP a participé au Village « Sentez-Vous Sport » au Parc de la Villette, avec notamment une exhibition avec Kit de pratique de la pétanque et deux joueurs de haut niveau : Théo BALLIERE et Ludivine LOVET.

Nous remercions pour leur précieuse aide Yann ROUSVAL et Sylvie LAFON.

➤ **Trophée des Villes de VALENCE d'AGEN (82) :**

Cette manifestation de QUARTERBACK se déroule en même temps que le présent Comité Directeur. Faute de pouvoir déléguer un membre de Comité Directeur ni de Président de Région (aucun disponible) c'est la Présidente du CD 49 Evelyne CHAPILLON qui est mandatée. Elle sera assistée de Jean-Marie MEHOUS et Evelyne VIDAL pour tenir les tables de marques car cette compétition se déroulera sur deux sites.

Le président a donné ordre de mission à la déléguée officielle Evelyne CHAPILLON pour les contrôles d'alcoolémie.

➤ **Chaîne L'Equipe**

Le Trophée L'Equipe s'est déroulé à l'ELLISPACE de BEAUVAIS. Etaient présents pour la FFPJP le Président, le Médecin et le DTN. Relevons que ce fut une belle réussite dans un bel écrin avec des pointes de 3000 spectateurs / jour (entrée gratuite). Nos équipes de France n'arrivent toujours pas à gagner dans cette compétition internationale. Les contrôles d'alcoolémie et antidopage ont été encadrés par notre Médecin.

Nous rencontrons les responsables de la chaîne le 12/11/2019 en leur siège. Le Président et Xavier GRANDE y discuteront la captation éventuelle du Championnat de France de Tir de Précision et surtout les aspects techniques à améliorer.

➤ **Club des Partenaires**

La journée de lancement du club des partenaires a eu lieu le Jeudi 17 Octobre à SORGUES (84) dans le magnifique endroit qu'est l'Abbaye du GRAND GIGOGNAN. Ce fut un succès incontestable !

➤ **Demande particulière :**

M. Ali ZIAD du CD54 a demandé (par mail) à pouvoir encadrer des jeunes scolaires.

Décision : refus à l'unanimité au motif que la personne est sous le coup d'une suspension.

III. APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Le compte rendu de la dernière réunion qui s'est tenue du 27 au 29 septembre n'a fait l'objet d'aucune remarque. Il est adopté à l'unanimité.

IV. SITUATION FINANCIERE / COMMISSION DES FINANCES

Nous débutons par un point sur l'audit financier diligenté par le Ministère des Sports des 21 et 22 octobre sur notre convention d'objectifs. Nous avons reçu 2 contrôleurs qui ont passé en revue notre système comptable et qui ont demandé à consulter et contrôler 80 pièces comptables (cheminement et suivi de la pièce).

Une synthèse a été faite en fin d'audit avec de bonnes notes concernant notre fonctionnement comptable avec une organisation structurée tout en nous préconisant de prévoir le passage à une comptabilité analytique sur les actions de la DTN éligibles à subventions. Nous devons également remettre à jour notre règlement financier datant de 2005 notamment au niveau des délégations de signatures. Un petit point à améliorer concernant les notes de frais : il est recommandé de signaler l'absence de justificatif en ajoutant son relevé bancaire avec le débit de la somme et sa signature, de plus nous devons réduire la durée de présentation des notes de frais au service comptable (30 jours maximum). Nous attendons le retour du Ministère des Sports suite au rapport des contrôleurs.

Exercice Comptable 2020 :

Le prochain exercice de la FFPJP sera du 01/12/2019 au 31/10/2020 (exercice de 11 mois). En effet, nous devons décaler la date de notre Assemblée Générale au mois de Décembre suite à l'obligation d'organiser notre Congrès électif avant le 31 décembre 2020. (Les Fédérations sportives devant faire leur Assemblée Générale avant le 31 Décembre des années olympiques). Nous changerons la date de clôture pour l'exercice 2020, cependant nous conserverons un budget de 12 mois en ajoutant les dépenses prévues de Novembre 2020 sous la forme de provisions.

La date de changement d'exercice, entrainera une modification du règlement financier de la FFPJP qui sera présenté et soumis au vote du prochain congrès. Le trésorier et le Directeur Administratif et Financier en profiteront également pour mettre à jour notre règlement financier, datant de 2005.

Résultat financier 2019 :

Le compte de résultats 2019, affiné avec les dernières dépenses estimées jusqu'au 30 novembre, date de fin de l'exercice comptable, laisse apparaître un excédent de sortie qui devrait se situer dans une fourchette de 150 000 € à 166 000 € avec les variations significatives suivantes par rapport au budget 2019 (pour rappel en 2018, nous avons enregistré un excédent de 90 000 €).

Recettes : - 15 000 €

Licences et mutations : + 48 000 €

Transfert de charges SAOS et DTN : - 23 000 €

Produits divers : - 10 000 €

Subventions : + 20 000 € (sport de haut niveau)

Utilisation des provisions : - 50 000 € (plan de professionnalisation)

Dépenses : - 181 000 €

Achats divers : + 1 600 €

Fonctionnement : + 13 000 €

Secrétariat : - 10 000 €

Charges du siège : - 1 200 €

Salaires et charges : - 57 000 €

Assurances : - 10 000 €

Manifestations FFPJP : - 12 000 €

Cotisation diverses : + 16 500 €

Commissions administratives : - 70 000 €

DTN : - 100 000 €

Dotation aux amortissements et provisions (professionnalisation/risques judiciaires) : + 44 000 €

Diverses dépenses : + 3 900 €

La commission des finances propose de programmer une provision de 70 000 € à 75 000 € sur l'exercice 2019 pour les frais relatifs au projet de réalisation du centre national sportif. Ceci ramènera notre excédent 2019 à une somme d'environ 90 000 € à 95 000 € dans la continuité des exercices précédents.

Informations sur la trésorerie :

Les notes de frais du comité directeur de Novembre doivent être envoyées le plus rapidement possible afin la clôture de l'exercice comptable au 30 novembre 2019.

Présentation du budget 2020 :

La Commission des finances s'est réunie ce jeudi pour préparer le budget 2020 qui s'équilibre à la somme de 4 592 000 € (soit une augmentation de 2,44 % par rapport à 2018).

Décision : *Après passage en revue des différents postes budgétaires, le Comité Directeur valide la proposition de budget 2020 élaboré par la Commission des Finances.*

Détail des principales différences par rapport au budget 2019 :

Recettes : + 209 000 €

Licences et affiliation : + 38 000 €
Autres produits : + 3 500 €
Autres produits et salaires : + 55 000 €
Subventions et transfert de charges : + 59 400 €
Subventions DTN : + 27 000 €
Utilisations des provisions : + 26 100 € (professionnalisation + juridique)

Dépenses : + 209 000 €

Fonctionnement : + 15 500 €
Salaires et charges : + 70 000 €
Manifestations FFPJP : + 86 000 €
Cotisations diverses : - 16 800 €
Commissions administratives : + 3 000 €
DTN : + 14 600 €
Dotation aux provisions : + 45 000 €
Divers : - 8 300 €

Remarque :

- **CONGRES** : Nous constatons un budget de 37 000 € alors que cette année nous avons un réalisé en 2019 de 29 000 €. L'explication de la responsable de la commission des Finance est que nous avons un surcoût au Touquet de 35 € par chambre (125 € en 2020 contre 91 € en 2019 à Troyes, et un total en 2019 de 185 nuitées, et également une augmentation des repas, entre 1 et 3 € d'augmentation par repas).

Décision : *pour les prochaines années, le comité organisateur du Congrès devra envoyer ses propositions à la FFPJP pour validation avant l'envoi de prix aux CD et CR.*

- **PRISE EN CHARGE TV** : Il a été noté dans le budget de 41 000 € la prise en charge du Championnat de France Mixte (18 000 €) et d'un autre évènement (CDF Triplette Masculin 18 000 €) et 5 000 € pour le fonctionnement de la WEBTV sur les manifestations non organisées par la FFPJP (Championnat d'Europe...)

Rappel : *le Championnat de France Mixte est hors cahier des charges. La FFPJP prendra à sa charge le coût TV (dans le cadre de la promotion de la féminisation)*

Décision : *pour le Championnat de France Triplette Senior, la FFPJP prendra à sa charge les 2/3 du coût TV. Le solde sera à la charge de l'organisateur.*

Questions soumises à la Commission des finances :

Augmentation des indemnités de 0.30 à 0.40 cts du Kms

Une demande d'indemnisation de 0.30 € à 0.40 € a été demandée pour les arbitres.

La première constatation est qu'une augmentation du barème doit être appliquée pour l'ensemble des personnes élues, dirigeants et salariés, et non seulement pour les arbitres.

Il faut également prendre en compte le fait que le budget de la FFPJP sera impacté, mais également celui des organisateurs pour le remboursement des arbitres et délégués. Et nous pouvons supposer un impact sur les comités qui pour la plupart se basent pour leur fiche de frais sur le barème fédéral.

Une étude a été faite sur l'ensemble des notes de frais reçues en 2019. Si nous avions payé 0.40 cts du km, l'impact pour la FFPJP aurait été de + 34 000 € de dépenses.

De plus, pour un parcours de 1000 kms à 30 cts, le bénéficiaire perçoit 300 €. Sur ces 300 €, nous pouvons ôter une quote-part de 100 € pour le carburant (véhicule essence, coût de 9 cts le kilomètre). Il reste donc au bénéficiaire 200 € pour l'entretien d'usure de sa voiture.

Le passage à 0.40 cts pour 1000 kms laisserait 300 € au bénéficiaire pour l'entretien de sa voiture.

La commission ne souhaite pas une augmentation de la tranche kilométrique et rajoute les arguments suivants :

- La FFPJP laisse le choix à l'ensemble des personnes missionnées par la FFPJP de choisir son mode de déplacement. Celles-ci peuvent choisir le déplacement en train, en avion, ou la location d'un véhicule pour les personnes qui ne souhaiteraient pas utiliser leur véhicule personnel.
- Le barème fiscal pour le remboursement aux impôts pour les bénévoles est de 0.316 cts le kilomètre. Toutes les indemnités supérieures à ce barème fiscal doivent être déclarées en avantage en nature auprès de l'administration fiscale.

Décision : le Comité directeur décide de suivre l'avis de la commission des finances et de ne pas modifier le barème d'indemnisation existant.

Mise en place d'une indemnité pour les délégués des compétitions nationales et Internationales

Lors de la réunion de Septembre 2019, le comité directeur a demandé à la commission des finances de se positionner sur une mise en place d'une indemnité pour les délégués des compétitions nationales et internationales.

La première question est de savoir si les compétitions organisées par la FFPJP sont également impactées par ce dispositif, car sinon seuls les organisateurs vont être impactés.

La question a été posée lors du colloque des organisateurs des nationaux par Francis GARRIGUE à Montauban le 3 Novembre 2019 dernier. La réponse des organisateurs est sans appel : ils ne souhaitent pas la mise en place de ce dispositif, (sauf si c'est la FFPJP qui finance !).

La commission souhaite que le travail de délégué reste bénévole. Le Comité directeur suit
Décision : le comité directeur valide l'avis de la commission (pas d'indemnité).

Demande de la région AURA pour le CTFR Christophe ARSAC :

La Région demande que la FFPJP prenne en charge les 2/3 du poste de conseiller technique car il n'y a pas eu de demande de subvention auprès du CNDS en 2018 et 2019. Au vu du courrier du Comité Régional, le Conseil Régional AURA n'attribue pas de subvention pour l'emploi.

Décision : Le comité directeur demande un complément d'informations avant étude de la demande.

Question diverse :

Une question a été posée concernant la prise en charge des épouses. La règle de la FFPJP est que les accompagnateurs (conjoint et/ou divers) ne sont pas pris en charge lors des

différentes manifestations. Or dans certains organes déconcentrés, l'épouse est toujours prise en compte pour les hôtels et la restauration.

Il a été rappelé que la règle est applicable depuis presque 3 mandats. La FFPJP ne peut pas financer l'ensemble des accompagnateurs (repas, hôtel, petits déjeuners), même si les personnes missionnées sont bénévoles.

V. CONVENTIONS – Etat d'avancement

- **Photographe de la FFPJP**: une convention ou ordre de mission est à mettre en place entre notre photographe et notre service administratif et comptable
- **QUARTERBACK** : la convention Masters / Trophée des Villes a été envoyée pour avis.
- **PPF** : la convention leur a été transmise pour signature.
- **Super Challenge** : nous n'avons pas de réponse suite à la proposition faite.
- **Boulistenaute** : comme envisagé lors de la dernière réunion de septembre le Comité Directeur décide de ne pas reconduire la convention.
- **FFSE** : nous restons en attente de leur réponse.
- **Educnaute** : la convention reste à finaliser par Laurent ROUGIER et Loïc FUENTES avec l'association.

VI. INTERNATIONAL

➤ **CEP**

La délégation pour la Coupe d'Europe des Clubs des 28 Novembre au 1^{er} Décembre 2019 à Saint Yrieix (16) est la suivante : WEB TV : Claude STIRMEL – Jean-Luc ROBERT - Speaker : Laurent CAUSSE - Photographe : Guy BETTENCOURT - Comité Directeur : Joseph CANTARELLI - Arbitre : Maxime GABRIEL.

Action : Le Président confirme de suite à l'organisateur pour hôtellerie / restauration.

HANDI : L'organisation d'une manifestation / compétition européenne « HANDI » est envisagée au niveau de la CEP : nous inviterons le Président de la FFSA à notre réunion du Comité Directeur CEP le Samedi 7 Mars 2019 à Belvaux (Lux)

Jeu Provençal : le Président de la CEP Mike PEGG est favorable au développement du Jeu Provençal en Europe avec la création d'un championnat spécifique.

Mutations CEP : le protocole et formulaires de mutations internationales dans les pays membres de la CEP sont maintenant disponibles pour être transmis aux membres du Comité Directeur. Il sera difficile, au vu des échéances, de pouvoir appliquer cette année.

Joueurs suspendus : la CEP va créer le fichier européen des joueurs suspendus

➤ **FIPJP**

Statuts FIPJP : la FIPJP vient de nous envoyer une proposition de modification des statuts qui ne trouve pas bon écho à la CEP. Le Président de la CEP Mike PEGG transmet nos propositions à Claude AZEMA.

Candidature à l'organisation de CDM : le club de Clermont Pétanque Auvergne (Présidé par Fabrice BOUCHE) se positionne pour les CDM Triplettes Hommes 2022 et 2024 et éventuellement les CDM TT H et F – DS H et F – DM 2023. A noter que le CD63 ne s'implique pas mais soutient cette candidature.

Joueurs Hors UE :

Après avoir rencontré des joueurs en situation illégale sur le sol Français, nous avons recensé 1600 licenciés hors Union Européenne. Afin d'éviter ce genre de situation, il est proposé de solliciter les Comités Départementaux afin de nous transmettre les documents nécessaires pour donner l'accord sur le renouvellement ou la création de licence.

Pour les étrangers hors UE, il faudra donc l'accord de la FFPJP avant validation de la demande de licence. C'est un travail important, mais qui nous semble nécessaire.

Décision : le comité directeur valide cette proposition.

VII. CNOSF

Mail du 11/10/2019 : **Mobilisation du mouvement sportif** dans le cadre de l'examen du Projet de loi de finances pour 2020.

Mail du 21/10/2019 : Collaboration entre **BE SPORT** (plateforme numérique) et le CNOSF
→ transmis pour avis aux DTN - William ROUX – Xavier GRANDE – Kévin GALLIER – Gérard CHEVALLIER – Claude STIRMEL

ASFVSP : IRIS du Sport le 28/11/2019 (excusé cause Coupe d'Europe) et Patrick GRIGNON y a été convoqué en tant que référent.

« **Trophées Club et Société** » COPIL prévu le 22 Octobre 2019 – Anna MAILLARD

En 2020, le CNOSF souhaite créer la première édition des « Trophées Clubs & Société ».

Les objectifs :

Mettre en avant le club, qu'il soit amateur ou professionnel

Donner de la visibilité aux actions sociales et aux innovations mises en place par les clubs

Faire de cette soirée des Trophées un rendez-vous annuel reconnu

Tous les clubs rattachés à une Fédération Française Sportive affiliée au CNOSF pourront postuler.

Pour établir le canevas de ces Trophées, le CNOSF a constitué un groupe de pilotage (réuni pour la première fois ce 22 octobre) pour confirmer, échanger sur les critères à valoriser.

Initialement, trois thématiques étaient proposées pour décerner les différents prix : Développement Durable – Innovation – Cohésion Sociale. En fin de réunion, les thématiques ont été ajustées et nous avons convenu de 6 catégories sur lesquelles les clubs pourront déposer leur dossier selon leurs actions:

Excellence Environnementale

Initiative de Santé (plus dans le sens thérapeutique que prévention)

Accompagnement éducatif

Cohésion Sociale

Inclusion

Valeurs et Citoyenneté

A cela s'ajouterait une 7^{ème} récompense pour le Trophée « Coup de cœur ».

Outre les clubs qui ne seront pas récompensés lors de cette soirée, tous les dossiers mettant en avant les actions des clubs seront centralisés, communiqués et accessibles au plus grand nombre sur une plateforme.

Le budget alloué pour les différents prix est de 100 000 euros. Les récompenses seront d'ordre financier, mais aussi en termes de visibilité au travers d'un reportage sur la chaîne Sport en France.

Le COPIL a prévu de se réunir à nouveau le 27 novembre 2019 pour valider les modalités et les contenus : le Président y assistera.

En début d'année prochaine, il sera important de communiquer auprès de tous nos clubs de la création de ce dispositif afin de pouvoir candidater et donner l'opportunité aux clubs de montrer leur implication sociale. La soirée de récompense est prévue au mois de mars 2020.

Pour finir, il a été proposé de modifier le nom du Trophée qui s'intitulera « **Trophée Club +** », avec une phrase en dessous « **Mon club, c'est bien plus qu'un sport** ».

Action reportages « mon club » : le club choisi avec la DTN est l'UNION PETANQUE ARGONNAISE (ORLEANS) pour un reportage en Janvier 2020

Assises Sport et Entreprises et Trophées Sentez-Vous Sport - 21 novembre 2019 à 17 :00 au CNOSF : (excusé cause CDM au Cambodge). Nous avons mandaté Yann ROUSVAL et Sylvie LAFON qui ont assuré la journée Sentez-Vous Sport à La Villette.

Mail du 01/11/2019 - Le Ministère des Sports a mis à jour la fiche récapitulative sur les outils de **prévention des violences et discriminations dans le sport** - relais fiche "Les 9 outils ministériels de prévention à votre disposition".

Distribution : CD FFPJP + Arbitres + DTN et cadres sportifs + CR + CD et mise sur site FFPJP

06/11/2019 - Paris Sportifs - délégués intégrité - ouverture au capital de FDJ

L'Etat, pour l'instant détenteur de 72 % du capital de FDJ, va céder une partie importante de ses parts pour n'en conserver que 20 %. Les 52 % ainsi mis en vente sont ouverts à tous (grand public, personnes morales, investisseurs...).

Décision : Nous avons déjà le texte de réglementation qui est l'Annexe 6 du RAS et il suffit d'y rajouter que nos cibles, qui sont les acteurs de la compétition visés par la réglementation en vigueur ainsi que par nos propres textes fédéraux, sont interdits d'achat des actions de la FDJ lors de la prochaine commercialisation (entre le 7 et le 20 novembre 2019).

Réunion d'échange sur la francophonie – Mercredi 6 Novembre 2019 au CNOSF (Excusés cause Commissions + CD FFPJP) : nous avons demandé à recevoir le CR de ladite réunion.

06/11/2019 - « **Tribune du Mouvement Sportif français** - Pour un budget du sport français à la hauteur des ambitions de notre pays »

Action :

Diffusion aux membres du Comité Directeur FFPJP

Diffusion pour action à nos CR / CD

Diffusion sur notre site internet (Claude STIRMEL)

Diffusion des messages sur les réseaux sociaux (Clément MENEHIN)

Séminaire « Éducation » - Mercredi 11 décembre 2019 à la Maison du Sport Français. Corentin DUTERME y assistera.

Réunion des FNO – 19 Novembre 2019 au CNOSF. Laurent VAISSIERE représentera la FFPJP

Réunion COPIL Trophée Club – 27 Novembre 2019 au CNOSF. Joseph CANTARELLI s'y rendra.

VIII. MINISTERE

Réunion d'information et d'échanges avec la Ministre des Sports le Jeudi 7 Novembre 2019 au Ministère : Anna MAILLARD y représente la FFPJP.

Soirée des Champions 10 Décembre 2019 à l'INSEP : nos champions seront présents.

05/11/2019 - **Plan Héritage 2024** : Dossier de presse présentant les 20 mesures phares du plan héritage de l'Etat ainsi que la liste des 170 mesures. Celui-ci sera transmis aux membres du Comité Directeur et la DTN.

Roxana MARACINEANU, Ministre des Sports, vous convie à la **signature de la Charte des 15 engagements écoresponsables**, des acteurs du sport engagé, et à la présentation des plans de marche, pour réinventer durablement la ville, portés par la Fédération Française de Randonnée pédestre. Mardi 19 novembre. *Excusés : période du CDM au Cambodge.*

Invitation au **3ème colloque de l'Observatoire de l'Economie du Sport** le 20 novembre 2019 sur le thème « Les marchés du sport à l'international ». *Excusés cause CDM au Cambodge.*

IX. DTN

FORMATION

Planning 2019 :

Le week-end des 9 et 10 novembre s'est déroulé l'examen du BF2 sur trois sites : Angers, Bassens, Valence. 34 candidats se sont présentés pour cette année. Le rattrapage aura lieu du 6 au 8 décembre prochains sur les sites de formation. Une session en interne a été programmée pour 5 candidats : 2 élus et 3 salariés. Des modules seront organisés en fonction de leur disponibilité.

Pour 2020

- Nous souhaitons faire un turn-over des régions pour le BF2 et nous envisageons les régions suivantes : Grand-est, Nord, Occitanie, Centre. Un mail a été envoyé à ces régions pour leur demander si elles acceptent de nous recevoir. A ce jour, nous n'avons aucun retour. Nous attendons donc des propositions. A défaut, nous ferons le choix.
- Nous proposerons en même temps le recyclage des BF2.
- Nous avons également sollicité les régions pour organiser de nouvelles formations de formateur si elles en ont le besoin. Nous attendons là aussi un retour des régions.

Les formations tronc communs et BF1 sont actuellement en cours pour des examens début 2020. Actuellement 71 formations sont habilitées et se tiennent de septembre 2019 à janvier 2020.

ECOLES DE PETANQUE

Le nombre d'écoles pour 2020-2021 est de 388 contre 400 en 2018-2019

Comparaison sur les 2 années

0 étoile = 22 écoles contre 35

1 étoile = 150 écoles contre 121

2 étoiles = 178 écoles contre 184

3 étoiles = 38 écoles (dont 17 nouvelles = kit de boules) contre 60

Pour 2020-2021 cela représente 6 706 jeunes (1396 benjamins / 2293 minimes / 2072 cadets/945 juniors) et 943 éducateurs (1222 initiateurs / 555 BF1 / 143 BF2 / 14 BF3 / 9 DE)

Sur les 388 écoles de cette année, il y en a 103 qui n'étaient pas labellisées en 2018-2019 et donc 285 qui l'étaient (Turn-over important de 25% des écoles confirmé). Sur les 400 écoles de la labellisation dernière (2018-2019), nous remarquons le turn-over ci-dessous :

- 0 étoile : 12 écoles sur les 35 = 34 % de « survie » (et 3 seulement restent à 0)
- 1 étoile : 73 écoles sur les 121 = 60 % de « survie »
- 2 étoiles : 145 écoles sur les 184 = 79 % de « survie »
- 3 étoiles : 54 écoles sur les 60 = 90 % de « survie »

Les banderoles, les diplômes et les kits de boules pour les nouvelles écoles à 3 étoiles seront distribués à l'AG du Touquet.

Il est rappelé que les Comités départementaux et les régions doivent renvoyer leur calendrier jeune dès que possible pour que la commission jeune puisse publier un calendrier jeune national. Actuellement, nous n'avons le retour que d'une seule région.

PROFESSIONNALISATION

Depuis la dernière réunion avec les Présidents de régions, Patrice RODRIGUEZ a fait une réunion par visioconférence avec le comité directeur de la Bretagne. Le projet devrait se concrétiser en 2020. L'appel à candidature interviendra vraisemblablement au cours du premier trimestre.

Pour le remplacement de Philippe CHESNEAU sur le poste de CTRF des Pays de Loire, l'appel à candidature a déjà été lancé pour un recrutement au 1^{er} janvier 2020.

Des discussions sont en cours avec d'autres régions (Normandie, Bourgogne Franche Comté et Grand Est...)

Pour le remplacement de Florence TRELLU sur le poste en Nouvelle Aquitaine, nous attendons la réunion du comité directeur de la région pour connaître leur positionnement.

La région Auvergne Rhône-Alpes réfléchit à la possibilité de mettre en place un second poste...

Lors de la prochaine du Congrès du Touquet, la Direction Technique Nationale proposera des créneaux pour rencontrer chaque région (avec l'ensemble des membres impliqués) afin de discuter de l'opérationnalisation du projet de professionnalisation sur leur territoire. Un planning prévisionnel sera envoyé en amont de cette échéance.

Sur les dossiers des CDII, un bilan a été fait de toute l'activité des cadres techniques ce qui permet d'avoir une vision très précise de l'ensemble de leurs actions. Nous constatons un dépassement sur le bilan administratif. Pour revenir à un niveau convenable, nous transférerons un certain nombre de tâches administratives au secrétariat qui sera à dédier à 100% à la Direction Technique Nationale à partir de 2020. Les plannings prévisionnels de chacun d'entre eux seront rédigés en cette fin de saison pour actualiser les montants des rémunérations.

HAUT NIVEAU

BILAN DES EQUIPES DE FRANCE :

- **CE SENIORS VETERANS à ALBENA (BULGARIE)**

Pour sa première participation, notre équipe a remporté le titre non sans difficulté. Elle a eu une partie très difficile en quart de finale contre l'Espagne avant de s'imposer dans les phases finales. Les autres nations ont très apprécié la présence de nos joueurs dont le comportement a été remarquable, appliqué sur les terrains et disponible en dehors. Une belle récompense pour ces joueurs qui ont montré une forte motivation et un excellent état d'esprit. Félicitation à Christian Fazzino, Marco Foyot, Christian Lagarde et Fernand Rivière.

- **CE SENIORS MASCULIN à ALBENA (BULGARIE)**

Après une excellente phase qualificative en remportant toutes ses parties avec de belles prestations (surtout contre l'Espagne), la France a échoué en quart de finale contre la Belgique. Sur des terrains très sableux, nous avons été un peu en dessous au point face à des adversaires performants qui se sont ensuite inclinés sur le fil en finale 12-13 contre les Italiens. Les conditions de jeu n'ont pas permis à nos joueurs d'exploiter leur potentiel... Vraiment dommage !

Dans l'épreuve du tir de précision, Christophe Sarrion s'est incliné en quart de finale contre le Portugal après être passé par les barrages lors de la phase qualificative. Il a été devancé à partir de la mi-parcours. Toutefois, il a manqué les 4 bouchons, laissant la possibilité à son adversaire de passer devant au bouchon à 8m.

Le bilan est maigre et décevant. Rentrer sans médaille n'était jamais arrivé à notre sélection senior. Toutefois la manière n'est pas aussi négative que le résultat.

- **CE ESPOIRS MASCULIN à ST PIERRE LES ELBEUF (FRANCE)**

Tout comme les seniors, les espoirs masculins ont manqué leur championnat. Après avoir remporté les deux médailles d'Or lors de la précédente édition, notre sélection a échoué à deux reprises en quart de finale. Il faut signaler l'absence de David Doerr pour des raisons personnelles. Il a été remplacé par Théo Ballière. Après un signal d'alerte avec la défaite 0-13 contre l'Espagne dans la phase qualificative, notre équipe n'a pas pu battre une excellente équipe Suédoise en quart de finale. Notre niveau de jeu a été insuffisant pour inquiéter une sélection suédoise performante. Il faut signaler que le niveau des joueurs et des équipes progresse fortement dans cette catégorie. La victoire de la Finlande après 4 défaites dans la phase qualificative a remporté le titre avec un niveau de jeu remarquable. La France n'a pas passé les quarts et l'Espagne a été éliminée en huitième alors que ces équipes paraissaient les favorites de la compétition.

En tir de précision, Tyson n'a pas été à son niveau habituel (tout comme en triplète). Il a été battu en quart de finale par un excellent anglais. L'Espagnol a remporté le titre.

- **CE ESPOIRS FEMININ à ST PIERRE LES ELBEUF (FRANCE)**

Dans la catégorie féminine, les Espoirs ont conservé le titre. Après une phase qualificative remarquable (elles ont battu les 9 autres équipes), elles ont eu de grandes difficultés en demi-finale contre l'Allemagne. Notre niveau de jeu a fortement baissé dans cette partie. Les Allemandes ont manqué une boule de gagne assez facile avant de nous laisser la victoire sur le fil 13-12. La finale a été plus facile contre la Belgique.

Dans le tir de précision, Emma est passée par les barrages pour se qualifier pour les quarts de finales. Ensuite elle a perdu en finale contre l'Allemagne. Son niveau de tir a été en dessous dans cette finale. Toutefois, elle a réussi à passer devant en frappant le second bouchon. Son adversaire est repassée devant le tir suivant pour arracher la victoire. C'est vraiment dommage, elle avait la possibilité de remporter le titre.

CHAMPIONNATS DU MONDE AU CAMBODGE

La prochaine échéance sera les Championnats du Monde jeunes et féminines au Cambodge du 19 au 23 novembre 2019 à Phnom Penh au Cambodge. Les deux sélections délégations françaises jeunes et féminines sont prêtes à aller défier les autres nations... 30 pour les jeunes et 50 pour les féminines.

LISTE DE HAUT NIVEAU

La liste 2020 des SHN et des collectifs nationaux a été validé par le Ministère. Elle sera officielle à partir du 1er décembre. Les conventions des SHN sont en cours de signature et le leur suivi médical doit être réalisé avant la fin de l'année 2019.

PROJET PROFESSIONNALISATION DES SHN

Le comité directeur a validé les principes de cette professionnalisation. Les démarches doivent se poursuivre pour construire un projet partagé entre la Fédération et les Champions du Monde. Un premier bilan de l'avancée sera fait lors du comité directeur de janvier en amont de l'assemblée générale.

FORMATION DE L'ENCADREMENT

Lors de la prochaine réunion de la Direction Technique Nationale, programmé les 1 et 2 février 2020, un module de formation avec l'INSEP sur le coaching les 30 et 31 janvier 2020. Le contenu est en cours de construction.

DIVERS

Judi 14 novembre : Réunion Agence Nationale Sport pour une synthèse sur les indicateurs de la convention pluriannuelle d'objectifs.

Mercredi 18 au vendredi 21 décembre : Réunion CTFN – CTFR au siège de la FFPJP

X. SUIVI DU PROJET FEDERAL : rapport des commissions

A. Arbitrage

Différents axes sont à l'étude concernant le recrutement des arbitres,

1 - horizon 2020/2021, est à l'étude une formation pour les jeunes arbitres de moins de 18 ans.

La rédaction du contenu sera faite en collaboration avec Anna MAILLARD et William ROUX

Cette formation pourrait avoir lieu la veille d'un concours national jeunes afin de les sensibiliser sur la pratique de notre sport. Elle pourrait se faire sur quatre sites différents coupant la France en quatre.

Le comité directeur émet un avis favorable.

2 - horizon 2021, ajouter comme critère aux écoles de pétanque la formation de jeunes arbitres.

Le comité directeur émet un avis favorable.

3 - horizon 2021-2022, chaque équipe en CNC jeunes devra se présenter sur chaque compétition avec un jeune arbitre qui arbitrera cette compétition. Principe de l'UNSS.

Le comité directeur émet un avis favorable.

4 - Etudier les différentes possibilités avec la commission féminine, pour permettre aux concours féminins d'être si possible arbitrés par un arbitre féminin.

Le comité directeur émet un avis favorable.

5 - Faire la gratuité pour le tronc commun concernant la formation des jeunes arbitres de moins de 18 ans.

Le comité directeur souhaite qu'une étude soit menée à ce sujet. Une réponse sera donnée lors du congrès.

6 - Horizon 2024 obtenir le même nombre Arbitre Féminin/Arbitre Masculin en rapport avec le ratio du nombre de licenciés. En tenant compte des chiffres de 2019, il faudrait 560 arbitres féminins. On est loin de ce chiffre.

Le comité directeur émet un avis favorable.

7- En CDC jeunes, les clubs ayant un jeune de moins de 18 ans pourraient bénéficier de l'autorisation d'avoir 2 mutés au lieu d'un (principe appliqué au football.)

Le comité directeur émet un avis défavorable.

8 - Prise en charge par MMA du soutien des arbitres en matière psychologique, suite au dernier comité directeur.

Nous sommes en attente de leur réponse.

9 - Concernant le passage des arbitres français à l'examen européen.

Sept candidats ont été reçus : Messieurs COUFIGNAL Patrick, DELAUNE Frédéric, MASSAT Daniel, MEHOUAS Jean-Marie PEIRONNE Bernard, RIVES Daniel et VIARD Jean-Louis.

Le comité directeur félicite les lauréats et maintient sa confiance à tout le corps arbitral.

Suite au congrès de Troyes, il avait été décidé qu'il faudrait 1 arbitre pour 50 licenciés.

Le comité directeur décide qu'il ne sera pas appliqué de sanction (nous savons bien que beaucoup de clubs risquent de présenter des arbitres mais qui n'officieront pas !) mais réfléchi plutôt à récompenser ceux qui respecteront cette décision.

B. Carcéral

Quelques actions ponctuelles ont toujours lieu dans l'établissement d'Aix.

A Melun, les rencontres se poursuivent avec des joueurs de Le Mee qui sont champions de France au CNC vétérans.

A Eysses, la convention sur 3 ans se termine. Il est prévu d'organiser une rencontre au club de Marmande entre des joueurs et des détenus qui pourront bénéficier d'une permission de sortie pour la journée. La FFPJP offrira le Trophée en cristal pour les vainqueurs.

Une convention de prestation sportive a été signée pour les trois mois d'été, au Centre Pénitentiaire de Nantes.

Une convention est en cours d'écriture pour l'établissement de Valence.

C. Centre National FFPJP « Michel DESBOIS »

Le Président a effectué une présentation complète des sites visités que sont :

SEPTEMES LES VALLONS (13)

MARIGNANE (13)

CABRIES (13)

VICHY (03) suite à la visite du Président du 25/10/2019

Constats : toutes les villes citées tiennent à recevoir impérativement notre Centre National de la FFPJP.

Décision : nous complétons le dossier de CABRIES (13) en lançant une pré étude et ferons une présentation au Congrès du Touquet. Nous devrions choisir le site lors du CD/CN de Février 2020 avec comme objectif de démarrer la construction en 2021.

D. Championnats de France

CDF de Tir de Précision

Modalités

Les modalités ont été définies et sont en cours de vérification. Elles seront diffusées dès que possible et seront disponible sur notre site.

Le Cahier des Charges pour l'organisateur de VALENCE (26) est en cours de finalisation.

Nous sommes en cours de discussions pour une retransmission TV.

Questions générales de JY GAGLIARDI : le Président lui a répondu personnellement.

E. CNC

Finale CNC vétérans et Jeunes à Montluçon du 22 au 27 octobre

Ces 2 finales se sont déroulées dans d'excellentes conditions dans le boulodrome Christian Fazzino de Montluçon. Le niveau de jeu ne cesse d'augmenter tous les ans. En vétérans victoire du club de Le Mée (77) face à Roanne (42). Chez les jeunes, exploit du club de Marmande qui remporte les 2 titres en benjamin minime et cadet junior. A noter la présence de C. FAZZINO avec son maillot de champion d'Europe lors de la remise des récompenses.

Finale CNC jeu provençal à Montauban du 1^{er} au 3 novembre

Superbe accueil de la part de du CD 82 et de tous ses bénévoles. Le boulodrome était parfaitement aménagé, a permis aux 14 équipes qualifiées de pratiquer le jeu provençal à un très haut niveau.

Victoire du club de Mouans Sartoux (06) face à Le Meux (60)

CNC open et féminin

3 clubs ont déclaré forfait avant la compétition et un pendant. Les 4 clubs ont déjà payé leur amende. La dernière journée est toujours la plus difficile à gérer au vu des enjeux. Quelques rencontres ont fait l'objet de suspicion sans pour autant apporter la preuve d'une connivence des équipes ou d'un comportement inadapté sur le terrain.

Les équipes qualifiées pour la finale nationale se retrouveront à Saint Yrieix du 22 au 24 novembre.

Modification du règlement pour 2020

- Possibilité d'avoir en CRC, 2 équipes d'un même club par division
- Augmentation du plafond des amendes en cas de forfait général en différenciant un forfait avant ou pendant la compétition (en CRC : 1 000 € et 2 000 € en CNC)

- Un joueur positif au contrôle d'alcoolémie ne pourra plus jouer pour le reste de la compétition et pas uniquement lors de la journée. Il ne pourra pas être remplacé sur la partie en cours.
- Les comités ne pourront plus inscrire directement des équipes dans un CRC jeune. Les comités devront obligatoirement organiser un CDC avec 4 équipes, et dans l'impossibilité ils devront faire un CDC avec un comité voisin.
- Les ententes pour les jeunes sont ramenées à 2 clubs au lieu de 3.

Décision : le comité directeur suit à la majorité les propositions de la commission

CDC Corse :

Les 2 comités souhaitent mettre en place un CDC puis un CRC en vue de participer à terme au CNC. Le CD2A a fait parvenir la trame de son championnat (32 équipes). Dès que le CD2B aura fait de même, nous pourrons envisager l'organisation du CRC.

Enquête 2019

L'enquête annuelle sur la participation au championnat des clubs va être transmise aux comités et régions ainsi qu'un questionnaire sur la mise en place des listes.

CNC 2020

Finale CNC jeunes et vétérans : le club d'Oyonnax s'est désisté après un dernier rendez-vous avec la Mairie. Un appel de candidatures vient d'être transmis aux CD et CR. L'idéal serait d'avoir un boulodrome avec 48 terrains. Rappel des dates : du 20 au 25 octobre.

Finale CNC jeu provençal : une visite du site de Grasse sera effectuée à la mi-novembre avant de donner un avis définitif : Rappel des dates : du 16 au 18 octobre

Finale CNC open et féminin : le CD 27 s'est porté candidat pour organiser ces finales à Saint Pierre les Elbeuf. Rappel des dates du 20 au 22 novembre.

JEU PROVENÇAL :

Lors du rassemblement à 16 équipes, peut-on qualifier d'office le champion de l'an passé ?

Décision : le comité directeur vote contre cette demande.

F. Communication

➤ **Projet Fédéral et son suivi au niveau communication**

Prendre une licence dans un Club : Finalisation

Après un important travail de préparation, peut-être long, nous voilà à la plus simple expression ! (Présentation du Power Point, chaque article avec illustration). Le document va être mis sur notre site FFPJP.

Plan de Communication

Le projet d'embauche : nous sommes à la recherche d'une personne en contrat de professionnalisation (sur 2 ans).

Les réseaux sociaux

Clément MENEGIN devait faire un stage en septembre. Après études des différents réseaux sociaux, Facebook et Instagram semblent les plus appropriés pour la FFPJP.

Facebook : Fonctionne bien, le nombre de nos internautes est en augmentation.

Twitter : peu de retour, la cible des entreprises ne fonctionne pas.

Instagram : serait une piste à explorer.

N'oublions pas que Dailymotion et notre Web TV est aussi une plate-forme vidéo comme un réseau social. Nous sommes donc présents de façon importante.

Pétanque Tour

Bilan 2019

Un bon bilan dans l'ensemble. Des actions significatives ont été menées vers les jeunes avec l'aide de Philippe CHESNEAU. Sur la campagne 2019, nous avons accueilli 900 jeunes sur nos étapes. Ces opérations ont permis de mettre en avant les performances de nos éducateurs. La DTN est sollicitée pour la formation des éducateurs municipaux des différentes villes. Un petit souci avec le règlement de la participation de la ville de BASTIA en attente.

Campagne 2020

Le calendrier unique nous pose des problèmes pour le développement de l'animation. Depuis la mise en place de cette animation, nous progressons au niveau de l'image. Avec les trois Champions du monde, notre animation est permanente. L'ouverture systématique aux jeunes, pour faire suite aux signatures des différentes conventions, attire un nouveau public. C'est maintenant vers le Sport Adapté que cette animation porte son action. Nous mettons en place un système spécifique, afin de permettre à ces joueurs de profiter plus longtemps de nos ateliers. Fort de notre succès, année après année, il serait dommage de réduire cette animation « Pétanque Tour ». Le projet Fédéral préconise, au contraire une intensification.

Dans un proche avenir, il faut penser à un matériel spécifique pour les diverses animations. Nous aurons là un nouveau moyen de recette, par la location de matériel aux différents organisateurs. L'idéal serait de récupérer la remorque actuelle et de prévoir la construction d'une nouvelle plus adaptée pour les Championnats de France.

Cette année tous les Championnats auront le Car Podium, bien que le Comité Directeur eût accepté certaines possibilités. Cela implique des contraintes afin de trouver des étapes sur la route des différents championnats. Avec pour conséquence des frais de personnels supplémentaires pour être conforme à la législation sur les temps de travail et les périodes de repos.

Nous avons 6 étapes prestigieuses auxquelles nous ajouterons les étapes économiques du Pétanque Tour By VINCI. Le nombre n'est pas encore défini.

Pour le moment nous avons :

Les 16, 17 & 18 juin 2020	PONTIVY avec Jeu Provençal
Les 29, 30 juin & 1 juillet 2020	Brive la Gaillarde
Les 21, 22 & 23 juillet 2020	MIREPOIX (09)
Les 28, 29, & 30 juillet 2020	LA CRAU avec Jeu Provençal
Les 3, 4 & 5 août 2020	LES SABLES D'OLONNE.
Les 25, 26, & 27 août 2020	CONCARNEAU

Affaires en cours :

Plateforme Numérique : à ce jour, nous n'avons pas de nouvelle de la société EANET, qui gère Geslico.

Clip Fédéral : Le travail est en cours. Sur le CNC jeunes la captation s'est bien passée. Nous avons cependant un manque de vidéo du Pétanque Tour. La captation dans une école de Pétanque est préparée. Nous avons ajouté un plus qui est la réalisation d'un DVD sur une école de Pétanque (Orléans) l'équipe étant sur place.

Récompenses Clubs de Hauts Niveaux : Une maquette a été réalisée. Sa présentation a été approuvée par le Comité Directeur.

Teaser FFP JP pour les Championnats de France 2020 : la recherche d'Image sur les précédentes éditions des divers Championnats est en cours.

Web TV : nous avons effectué des retransmissions sur tous les championnats en 2019. En comparant avec l'année passée, l'audience générale est en augmentation, sauf pour le Championnat Triplette de Fréjus (- 31000). Avec cette augmentation des diffusions, nous avons rencontré des problèmes pour avoir le nombre suffisant de commentateurs. D'autre part, un choix plus sélectif de ces animateurs est impératif pour valoriser notre image. S'ajoute également des frais de fonctionnements supplémentaires, du fait que ce n'est plus que des bénévoles uniquement, mais également différents prestataires (personnel, DTN, autoentrepreneurs, Etc.).

Des opérations Facebook live ont été réalisées, avec un certain succès.

Les Projets pour 2020: sur les championnats Triplettes seniors de LANESTER et le Doublettes Masculins – Tête à Tête Féminin de Quimper, des espaces Web auront face aux caméras une tribune surélevée ce qui permettra de faire un essai avec des partenaires privés.

Droit à l'Image: afin de faciliter la mise à disposition d'un stock d'images pour nos réalisations, la fédération a mis en place sur les différents évènements, des demandes d'autorisations pour cette utilisation. Le lieu de stockage des différentes autorisations sera le siège de la FFPJP.

Planète Boules: pour le prochain numéro, il est prévu un article sur la signature de la convention avec la FFH, le lancement du Club des partenaires, le Championnats de France de Tir, etc.

Boulistenaute: après réflexion, le Comité Directeur a souhaité le non-renouvellement du Partenariat.

Tribunes Championnats de France :

La Fédération ne souhaite pas que les joueurs et délégués payent leur place de tribune. En revanche il nous faut trouver une solution afin de récupérer les places vacantes des délégations qui partent le dimanche matin. Il faut également trouver une solution pour éviter la revente de places au « marché noir ».

Les organisateurs des Championnats en Bretagne proposent au Comité Directeur la mesure suivante : les bracelets gratuits pour les équipes qualifiées et leurs délégués pour les 8èmes de finale, seront remis impérativement au poignet de chacun le samedi soir. Pour les autres délégations, ils seront mis au poignet des joueurs et délégués le dimanche matin de 7 H 30 à 9 H 30. Passé ce délai les délégations seront considérées absentes. Les entrées seront alors payantes pour tous.

Décision : le Comité Directeur valide cette proposition.

➤ **Communication / Partenariats**

Retour sur le lancement du Club des Partenaires

La journée de lancement a été un succès, avec un retour positif des partenaires présents.

Réunion de Novembre

Lors de cette réunion, la commission a validé le choix des oriflammes. Après étude et échanges, le choix s'est porté sur « le Flying Banner Extra large » de 4.60 m pour l'extérieur et « le Flying Banner Small » de 2.20 m pour l'intérieur. Nos principaux partenaires seront rapidement contactés afin de les associer à ce projet d'image uniformisée.

Nous souhaitons que nos différents partenaires nous mettent à disposition un petit clip promotionnel. Cela nous permettra de les mettre en avant, sur les réseaux sociaux, sur notre site, et sur nos divers évènements. Kevin GALLIER est chargé de cette demande.

Sur les Carrés D'Honneurs avec Télévision et Web TV à Lanester

Une étude des plans a été effectuée, avec des jeux aménagés spécialement pour la Web TV et la TV. La proposition d'un espace spécifique pour le Club des Partenaires a été acceptée. Pour le vendredi, dans l'espace réception, les visuels seront mis en place. Pour le samedi et le dimanche, des loges seront mise à disposition des partenaires près du carré d'honneur.

Réception des évènements :

L'idée serait de profiter de nos divers évènements pour habiller notre espace de réception avec le matériel à notre disposition. Nous testerons ce dispositif sur les Championnats de Lanester et Quimper.

G. Coupe de France

La date butoir est fixée au 15 novembre.

Les 8 sites retenus pour les 1/16èmes et 1/8èmes de finales sont : Bassens (33), Lecussan (65), Illzach (68), Grande Synthe (59), Pont à Mousson (54), Valence (26), Sedan (08) et Saint Jean de Ruelle (45).

La Finale se jouera au Palais des Sports de Marseille les 19, 20 et 21 mars 2020.

H. Discipline

Une demande de remise de peine a été reçue de la part de monsieur Tony Zimmer.

Décision : le comité directeur refuse cette demande.

Sur le mois de novembre, 14 dossiers seront à traiter en commission fédérale.

La commission propose une augmentation des amendes.

Décision : accord du comité directeur. Le code de discipline et le règlement disciplinaire feront l'objet d'une mise à jour avec présentation au prochain Congrès.

I. Equipements sportifs

Attribution des subventions équipements ANS

Equipements d'intérêt national : 0

Equipements sinistrés

- AUVERGNE RHONE-ALPES (43) Commune de Landos : réhabilitation et extension du gymnase et d'un boulodrome suite aux intempéries du 13 juin 2017 - 290 000 €
- OCCITANIE (11) Commune de Villalier : reconstruction du boulodrome suite aux inondations d'octobre 2018 - 17 000 €

Equipements locaux en territoires carencés

- BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ (21) Commune de Rouvray : création d'un plateau multisports, de fitness nature et de pétanque - 10 000 €

Mise en accessibilité : 0

Equipements Outremer et Corse

- CORSE (2A) Commune de Propriano : construction d'un boulodrome couvert - 70 000 €

Projets de Boulodromes Couverts

- Marseille

Lieu : Bonneveine

Surface disponible : 3 000m²

Construction neuve à 32 pistes avec dimension nationale

Propriété ville avec gestion à définir

Vocation de l'équipement : pratique régulière et organisations événementielles avec TV

- SAINT LAURENT du VAR (06) club de la Miniboule – 32 pistes

Suivi des projets en construction – DOUAI (59) le Président se rendra à une réunion de l'Agglomération du Douaisis le 13 novembre avec l'architecte.

J. Handicap Carcéral Insertion

La réunion du 15 octobre au siège de la FFH nous a permis de finaliser les termes de la convention que nous venons de signer ce vendredi 8 novembre au siège de la FFPJP. Cette convention sera publiée sur notre site et sera à la disposition de nos comités régionaux et départementaux. Une information va être adressée à tous nos organes déconcentrés pour les inciter à prendre contact avec nos homologues régionaux et départementaux Handisport pour le développement et la pratique de la pétanque que nous avons nommé « Handi Pétanque » pour les personnes en situation de handicap physique. La boccia et la pétanque pour les sourds et malentendants restent une prérogative de la FFH.

Un pas en avant est franchi mais le travail doit se poursuivre et avant toute chose nous allons commencer par une formation « handi sport adapté » pour nos éducateurs qui serait souhaitable en mai 2020. La FFH et la FFSA sont d'accord pour y travailler conjointement. L'aboutissement étant une structuration avec nos CD et nos CR pour pouvoir mettre en place des rencontres sportives et compétitions officielles.

Un article avec photos sera publié dans Planète Boules. L'info sera aussi communiquée au CNOSF et au Comité Paralympique et Sportif Français.

Lors de notre réunion, la FFH nous a fait part du projet d'organisation d'un tournoi handi-pétanque à Marseille en septembre prochain. Ce projet est porté par un étudiant en événementiel qui demande conseil à la FFH. Nous avons transmis ces documents à la Présidente FFPJP de la région PACA pour une aide éventuelle avec le CD 13.

Nous soutenons toujours la rencontre nationale de Gy avec le projet de diffusion télé avec la chaîne sport en France du CNOSF que nous avons budgétisé. Lors du club des partenaires, nous avons pu bavarder avec les représentants de notre assurance MMA et leur soumettre ce projet. Nous allons voir pour constituer un dossier via la fondation MMA.

Nous avons reçu du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et du Comité Paralympique et Sportif Français deux enquêtes en ligne à destination des dirigeants de clubs et des licenciés en situation de handicap. Le but est de mieux accompagner le développement de la pratique sportive en clubs pour les personnes en situation de handicap et de développer une offre de pratique inclusive et solidaire à leur attention. Ces enquêtes ont été transmises à nos CD et CR pour réponse au 15 Novembre. Merci par avance à ceux qui prendront le temps d'y répondre.

Un éclairage spécial « Handicap Sport Adapté Pétanque » sera effectué en collaboration avec le Comité FFH des Bouches-du-Rhône lors de la Coupe de France les 19, 20, et 21 Mars Marseille.

K. Informatique :

Une note d'information sera diffusée sur la prochaine mise à jour de Geslico. Il s'agit de la première mise à jour sur le nouveau système. Nous espérons pouvoir remettre l'application rapidement à disposition (le lundi 18 novembre).

Madagascar a pris contact afin d'obtenir des renseignements sur Geslico.

Un courrier de la Présidente de la région PACA a été reçu. Le président en fait lecture au comité directeur. Ce courrier porte sur le PASS CONTACT et la possibilité d'étendre ce dispositif, initialement prévu pour les jeunes, aux féminines.

Décision : le comité directeur vote non à l'unanimité

L. Jeunes

Proposition DTN sur la répartition des équipes jeunes au Championnat de France (Voir Annexe II.)

M. Médical

▪ Suivi Médical Renforcé

Saison 2019 :

Bilan quantitatif : sur les 52 sportifs sur liste, 50 ont effectué un suivi complet (soit 96%)

Bilan qualitatif : certains de nos sportifs sont atteints de pathologies telles que l'obésité, le diabète, douleurs articulaires,

Saison 2020 :

Liste : 50 sportifs

Modalités :

- Consultation à faire par un médecin avec :
Un examen clinique complet
Un Electrocardiogramme de repos sera obligatoire pour une première inscription sur la liste, pour le collectif Seniors Masculin et Féminin Elite et les plus de 35 ans. Il n'est pas nécessaire pour les moins de 35 ans ayant déjà fourni un ECG dans les 3 ans.
- Une Fiche diététique : le joueur doit remplir la fiche fédérale jointe au courrier qui devra être tamponnée par le médecin.
- Une Fiche psychologique : le joueur doit compléter la fiche fédérale que le médecin devra tamponner. Celle-ci a été entièrement restructurée pour être plus pertinente.
- Un questionnaire de surentraînement : le joueur doit remplir la fiche fédérale jointe au courrier (à faire tamponner par le médecin). Le questionnaire est inchangé.

▪ Alcool et dopage :

Alcool :

Bilan saison 2019

Sur le plan national, la procédure d'exécution a été respectée par les Comités concernant l'habilitation et l'ordre de mission des contrôleurs. A ce jour une quinzaine de CD nous ont fait retour. Plus de 600 contrôles (joueurs, arbitres et délégués) ont été effectués. Résultats : une douzaine de contrôles entre 0 et 0,25mg/l d'air expiré, 3 contrôles positifs entraînant l'exclusion du joueur. Tous les autres résultats sont négatifs.

Sur les Championnats de France, nous avons procédé à 219 contrôles, soit 102 joueurs, 44 délégués et 73 arbitres.

Résultats : pour les joueurs, nous avons 86 résultats négatifs, 15 avec des valeurs comprises entre 0,03 et 0,22 mg/l d'air expiré et 1 positif à 0,27 au 1er contrôle et redescendu à 0,24 mg/l d'air expiré au 2ème contrôle. Concernant les délégués : 42 tests négatifs et 2 à 0,04 et 0,06 mg/l d'air expiré. Et pour les arbitres : 72 négatifs et 1 à 0,04 mg/l d'air expiré.

Actuellement, les contrôles sont faits par un élu de l'instance dirigeante référente habilité et missionné ou par un médecin, de façon aléatoire. Cette situation ne prend pas en compte d'éventuels contrôles sur des joueurs « alcoolisés » et qui peuvent perturber la compétition. Doit-on mettre en place une réglementation pour cette situation et permettre des contrôles dirigés?

Décision : non mais nous avons la possibilité de soumettre des joueurs à l'alcootest suite à des perturbations / incidents en cours de compétition.

Dopage

Bilan des contrôles 2019

4 contrôles de l'AFLD sur le Triplette JP à Montauban (2 finalistes et 2 vainqueurs)

4 contrôles sur les CE Espoirs masculin à Saint Pierre lès Elbeuf (1 joueur par équipe gagnante des ¼ de finale)

4 contrôles à la demande de QUARTERBACK sur le Trophée l'EQUIPE chez les féminines (les 4 premières du tête à tête)

Groupe cible

De nouvelles règles de localisation des sportifs du groupe cible ont été mises en place. Elles permettent davantage de souplesse et de réactivité dans la mise en œuvre et d'assurer la mise en conformité avec celles de l'AMA

Le projet de groupe cible pour la pétanque concerne les Champions du Monde du tir de précision. La décision appartient à la CMSB.

▪ **Certificat médical pour les mineurs**

Une dispense du certificat médical pour les mineurs de moins de 18 ans à compter de 2020 est prévue. A l'appui de ces nouvelles dispositions le projet de loi de finances de la Sécurité Sociale 2020 présenté au Conseil des Ministres le 09 octobre prévoit une modification du Code du Sport supprimant l'obligation de présenter un certificat médical pour les mineurs. Leur aptitude au sport étant vérifiée et validée par le médecin lors des visites obligatoires (3 entre 7 et 18 ans). Toutefois un questionnaire de santé complété par le sportif mineur et son représentant légal sera exigé lors de la demande d'obtention et de renouvellement annuel de licence. Ce sont les clubs qui les réceptionneront. Si toutes les réponses aux questionnaires sont positives, la prise de licence sera possible, sinon il faudra aller consulter un médecin.

Le PLFSS n'étant pas adopté à ce jour, nous ne ferons pas de modification dans Geslico.

▪ **Sport santé**

Médicosport –santé : L'actualisation a été faite pour la nouvelle édition 2020.

Village Sentez-Vous Sport

Dans le cadre de la rentrée Sentez-vous Sport qui est une promotion nationale du sport pour tous, nous étions présents cette année pour la première fois au Village Sentez-vous Sport le 28 septembre de midi à 22h au Parc de la Villette à Paris. Une trentaine de fédérations y participaient. Le public a pu bénéficier d'une initiation gratuite à toutes les activités physiques et sportives représentées et en connaître les bienfaits.

Notre discipline a été présente sur le site après quelques difficultés de mise en place au niveau de notre espace et la nécessité de monter un terrain de pétanque synthétique. L'animation sur place a été assurée par 2 licenciés de l'Amicale Sportive du Jardin du Luxembourg Yann Rousval et Sylvie Lafon et la présence de 2 sportifs de Haut Niveau : Théo Ballière et Ludivine Lovet.

Initiations, démonstrations des sportifs, ateliers de tirs et de points dirigés par les animateurs, défis type Pétanque Tour avec le public étaient au programme. Environ 200 personnes sont passées sur le stand.

Pour la saison 2020, il faudrait envisager une participation plus en amont et avec des moyens logistiques peut être plus importants.

▪ **Mois sans tabac**

Une note d'information a été envoyée aux CR et aux CD concernant la participation de la FFPJP à la campagne « Mois sans Tabac » qui se déroule tout au long du mois de novembre. Des prospectus y étaient joints pour arrêter de fumer ainsi qu'une liste d'Ambassadrices en région et de Villages Mois sans Tabac.

▪ **Formation et santé ;**

Concernant les formations Sport Santé, les décrets les encadrants n'étant pas encore parus elles sont pour l'instant en suspens. Certaines structures (exemple : Prescriforme en Région Parisienne) les proposent uniquement pour des éducateurs ou les animateurs territoriaux en situation d'activité. Nous pensons attendre la parution du décret et la réouverture des formations

dans les CREPS ou les CROS et CDOS pour les proposer aux DE souhaitant se former en Sport Santé

N. Nationaux

Le colloque des nationaux a eu lieu le dimanche 3 novembre 2019 à Montauban en même temps que la finale du CNC jeu provençal. Une bonne trentaine de clubs organisateurs de nationaux, 3 comités départementaux et 3 comités régionaux ont fait le déplacement en Tarn et Garonne pour l'occasion. Un grand merci à la Présidente du Comité départemental, madame Carmen LAGARDE, pour l'accueil réservé aux participants de cette réunion.

De nombreux points ont été abordés.

- Lieu du colloque
Pour le prochain colloque les organisateurs demandent s'il n'est pas possible de se réunir par régions, ou du moins sur 3 ou 4 sites.
La F.F.P.J.P en tiendra compte pour la prochaine édition.
- Inscriptions au calendrier des nationaux
La nouvelle formule est très appréciée par tous les présents. Il a été demandé de changer la date butoir (le 15 septembre est trop tôt) et d'avoir un récapitulatif avant l'envoi.
Pour la date butoir elle ne changera pas pour le moment (à revoir quand il n'y aura plus de calendrier papier). Pour le récapitulatif nous allons faire le nécessaire.
- Calendrier sur téléphone portable
L'accès doit être plus direct pour trouver le concours recherché (ville).
A voir avec la société qui gère le calendrier sur le site fédéral.
- Inscription des internationaux (plus 200 €)
Les organisateurs des concours internationaux souhaitent connaître les raisons de ces 200 € pour la F.I.P.J.P.
Une réponse sera apportée après le championnat du Monde au Cambodge (entretien avec le Président de la F.I.P.J.P.)
- Inscriptions des équipes avec le paiement et les 3 noms
Les organisateurs sont bien conscients que les engagements doivent leur parvenir avec le règlement et les 3 noms (nom, prénom, numéro de licence). Ces points sont obligatoires mais pas respectés. La réponse est peut-être la plateforme numérique qui bloquera automatiquement l'inscription d'équipes incomplètes.
- Plateforme numérique
Le projet de la plateforme numérique de la F.F.P.J.P. est très attendu par les organisateurs (engagements en ligne).
- Montant des engagements
Le CR de PACA propose de laisser le choix du montant des engagements 6 € ou 8 € plus les frais pour les supra nationaux et internationaux.
Le comité directeur refuse car il y a 2 tarifs qui doivent être respectés.
- Poules terminées avant le repas
A l'essai depuis 3 saisons, cette mesure séduit de plus en plus d'organisateur et même le corps arbitral demande que ce soit obligatoirement appliqué pour les nationaux, supra nationaux et internationaux seniors.
Le comité directeur accepte la modification mais à partir de 2021.

En 2020 le règlement laisse aux organisateurs la possibilité de terminer les poules avant le repas.

- Vente d'alcool
Les présents demandent plus de sanctions envers les clubs. Certains VIP ne sont que des façons détournées de vendre de l'alcool.
- Contrôle d'alcoolémie
Extrait du relevé de décisions de la FFPJP de septembre 2019.
« Les membres élus des comités directeurs régionaux habilités à effectuer des contrôles d'alcoolémie peuvent être missionnés pour procéder à des contrôles d'alcoolémie sur les concours nationaux. »
- Cartons de jeu
Cette demande provient du corps arbitral, mais ils sont déjà obligatoires. Plusieurs concours ne respectent pas ce point.
Ils servent au suivi des équipes et facilitent le contrôle des équipes. Ils peuvent être réimprimés à la demande.
- Indemnisation du délégué
A la question devons-nous indemniser le délégué d'un concours national, les réponses sont négatives ; ou alors à la charge de la F.F.P.J.P.
Le comité directeur ne donne pas suite à cette proposition.
- Remboursement engagement en sortie de poules ou à la 2^{ème} partie gagnée
Les présents sont favorables de laisser le choix aux organisateurs.
La réponse du comité directeur est oui mais à titre d'expérimentation en 2020 et cela doit apparaître sur l'affiche du concours.
En fin de saison, la décision sera prise pour continuer ou arrêter. Bien évidemment cette modification n'est valable que pour les concours nationaux, supra nationaux et internationaux.
- Nationaux dépassant les 512 équipes
2 concours dépassent les 512 équipes et les parties se jouent tard dans la nuit.
Pour le bien de tous (arbitres et joueurs) voici une réglementation.
 - Début obligatoire de la compétition à 9h00
 - Poules terminées avant le repas et reprise à 15h00
 - Parties jouées le 1^{er} jour jusqu'aux 32^{ème} de finales
 - Reprise le 2^{ème} jour à 9h00 au plus tard avec les 16^{èmes} et 8^{èmes} joués le matin.
 - 1/4, 1/2 et finale l'après-midi
 - La commission nationale d'arbitrage fournira 2 arbitres qui devront veiller (avec le délégué) au bon déroulement des parties en se relayant sur les jeux.
(Exemple 1 arbitre partira plus tôt le soir et reviendra le matin avant le second pour relancer la compétition)
- Nationaux vétérans
Les nationaux vétérans ont de plus en plus d'équipes inscrites et les parties finales se jouent très tard ou ne se jouent pas du tout. Il est demandé aux organisateurs (pour ceux qui ne le font pas déjà) de passer leur national vétéran sur 1 journée et demie.

Synthèse des nationaux, supra nationaux, internationaux et évènementiels 2019.

- Rappel de certaines règles
 - Carton de jeu obligatoire
 - Contrôle de boules (voir avec comité départemental)
 - Défibrillateur (voir avec mairie)
 - Sanitaires en nombre suffisant
 - Vente d'alcool

- Saison 2019
 - 233 nationaux au calendrier
 - 7 nationaux annulés

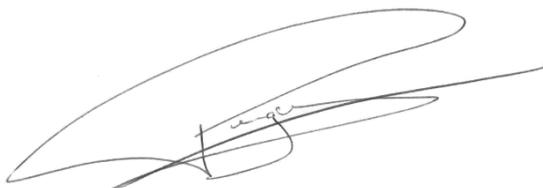
XI. Congrès du TOUQUET

- **Le programme** est en cours de finalisation et sera envoyé avec l'invitation. Nous aurons réunion de Comité Directeur le Jeudi 9 Janvier à 15 :30 suite au Conseil d'Administration de la SAOS de 14 :00.
- **ODJ du Congrès**
 - **Votes**
 - Nous ne pourrons pas mettre au vote la modification des statuts concernant les voix délibératives à donner ou non aux Présidents de Régions car c'est un travail méritant une étude préalable approfondie sur les modalités.
 - **Modification du Règlement Financier** (suite à audit financier des 21 et 22 Octobre) sera mise au vote au moment du CR Financier.
 - **Débats**
 - **Faut-il donner une nouvelle orientation à notre licence ?** : Ceci au vu de la direction prise par le Ministère des Sports visant une pratique sportive de santé pour tous les français « hors compétitions » et aussi au fait que le sujet a été mis à l'étude dans notre Projet Fédéral.
 - **Transformation du CDF Triplettes 256 en deux fois 128 dont l'un réservé aux catégories Elite / Honneur et l'autre 128 à la catégorie Promotion (championnat existant).** Avantages avancés : organiser en respectant toutes nos catégories et gagner une date au calendrier fédéral.
 - **Récompenses** : les Prix Bernard DUC et Kiki AUSSARESSSES ont été définis.

(Levée de la séance à 10h00)

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.

Gwenaëlle PAUGAM



Le Président de la F.F.P.J.P.

Joseph CANTARELLI





MANIFESTE DES ENFANTS DE L'USEP



Nous, enfants de l'USEP, réunis en congrès national, du 21 au 23 juin 2019 au CNOSF à Paris, représentant l'ensemble des enfants des associations USEP de France, déclarons dans le texte qui suit ce que nous pouvons et voulons mettre en œuvre dans la pratique de notre sport scolaire, par notre action et celle des adultes qui nous encadrent et nous soutiennent (nos enseignants, nos parents, nos animateurs USEP).

Nous affirmons vouloir vivre des rencontres sportives associatives éco-citoyennes.

C'est pourquoi nous, enfants de l'USEP, affirmons que chacun dans son association peut :



Lors des différents congrès des enfants de l'USEP (départementaux, régionaux et national), le comité directeur national a entendu la parole des parents et des enseignants accompagnant les enfants mandatés. Les enseignants s'accordant à favoriser les demandes des enfants, les parents souhaitant être davantage impliqués dans leur association USEP d'école, le comité directeur national de l'USEP appelle l'ensemble des adultes USEPiens à créer les conditions favorables à la mise en œuvre du manifeste.

ANNEXE II.

TOTAL REGION					NOUVELLE REGION			TERRITOIRE			DEPARTEMENT		CD														
	THEORIE	2021	2020	2019	2021	2020	2019		2021	2020	2019		2021	2020	2019												
OCCITANIE	17.8	16	16	16	6	0	0	MIDI-PYRENEES	2	2		ARIEGE	9	1	1												
												AVEYRON	12	1	1												
												GERS	32	1	1												
												HAUTE-GARONNE	31	1	1												
												HAUTES-PYRENEES	65	1	1												
												LOT	46	1	1												
												TARN	81	1	1												
												TARN ET GARONNE	82	1	1												
												AUDE	11	1	1												
												GARD	30	1	1												
L-ROUSSILLON	1	1							1	1		HERAULT	34	1	1												
												LOZERE	48	1	1												
												PYRENEES ORIENTALES	66	1	1												
												ALIER	3	1	1												
												CANTAL	15	1	1												
AUVERGNE- RHONE-ALPES	15.1	13	12	13	4	0	0	AUVERGNE	1	1		HAUTE-LOIRE	43	1	1												
												PUY DE DOME	63	1	1												
												AIN	1	0	0												
												ARDECHE	7	1	0												
												DROME	26	1	0												
												HAUTE-SAVOIE	74	1	0												
												ISERE	38	1	0												
												LOIRE	42	1	0												
												RHONE	69	1	0												
												SAVOIE	73	1	0												
P.A.C.A.	8.4	8	8	8	4	2	2	P.A.C.A.	0	0		ALPES DE HAUTE PROVENCE	4	1	1												
												ALPES MARITIMES	6	1	1												
												BOUCHES-DU-RHONE	13	1	1												
												HAUTES ALPES	5	1	1												
												VAR	83	1	1												
												VAUCLUSE	84	1	1												
NOUVELLE AQUITAINE	11.1	12	12	13	6	12	2	AQUITAINE	0	5		DORDOGNE	24	1	0												
												GIRONDE	33	1	0												
												LANDES	40	1	0												
												LOT ET GARONNE	47	1	0												
												PYRENEES ATLANTIQUE	64	1	0												
												LIMOUSIN	0	3							0	3		CORREZE	19	0	0
																								CREUSE	23	1	0
																								HAUTE-VIENNE	87	1	0
												POITOU-CHARENTES	0	3							0	3		CHARENTE	16	1	0
																								CHARENTE-MARITIME	17	0	0
DEUX-SEVRES	79	0	0																								
BRETAGNE	3.1	3	3	3	2	2	2	BRETAGNE	0	0		VIENNE	86	0	0												
												COTE D'ARMOR	22	1	0												
												FINISTERE	29	1	1												
PAYS DE LOIRE	5.1	6	6	6	2	1	1	PAYS DE LOIRE	0	0		ILE ET VILAINE	35	0	0												
												MORBHAN	56	0	0												
												LOIRE ATLANTIQUE	44	1	1												
												MAINE-ET-LOIRE	49	1	1												
												MAYENNE	53	1	1												
NORMANDIE	3.1	4	5	5	3	0	0	BASSE-NORMANDIE	0	0		SARTHE	72	1	1												
												VENDEE	85	1	1												
												CALVADOS	14	1	1												
												MANCHE	50	1	1												
												ORNE	61	1	1												
ILE DE FRANCE	3.4	4	4	4	3	4	4	ILE DE FRANCE	0	0		EURE	27	1	1												
												SEINE MARITIME	76	1	1												
												ESSONNE	91	0	0												
												HAUTS DE SEINE	92	0	0												
												PARIS	75	0	0												
												SEINE ET MARNE	77	1	0												
												SEINE ST DENIS	93	0	0												
												VAL DE MARNE	94	0	0												
												VAL D'OISE	95	0	0												
												YVELINES	78	0	0												
CENTRE VAL DE LOIRE	3.4	4	4	4	3	4	4	CENTRE	0	0		CHER	18	0	0												
												EURE ET LOIRE	28	0	0												
												INDRE	36	0	0												
												INDRE ET LOIRE	37	0	0												
												LOIRE ET CHER	41	0	0												
BOURGOGNE FRANCHE- COMTE	5.7	6	6	7	5	0	0	BOURGOGNE	2	3		LOIRET	45	1	0												
												COTE D'OR	21	0	0												
												NEVRE	58	0	0												
												SAONE-ET-LOIRE	71	1	1												
												YONNE	89	0	0												
												FRANCHE-COMTE	3	3							3	3		BELFORT	90	0	0
																								DOUBS	25	0	0
																								HAUTE-SAONE	70	0	0
												HAUT DE France	5	5	4	5	3	1	1	HAUTS DE FRANCE	2	2		JURA	39	0	0
																								NORD	59	1	0
PAS DE CALAIS	62	0	0																								
AISNE	2	1	0																								
OISE	60	0	0																								
GRAND EST	4.3	5	6	6	4	6	6	CHAMPAGNE- ARDENNES	0	0		SOMME	80	0	0												
												ARDENNES	8	0	0												
												AUBE	10	0	0												
												HAUTE MARNE	52	0	0												
												MARNE	51	0	0												
												MEUSE	55	0	0												
												LORRAINE	0	0							0	0		MEURTHE ET MOSELLE	54	0	0
																								MOSELLE	57	1	0
																								VOSGES	88	0	0
												ALSACE	0	0							0	0		BAS RHIN	67	0	0
HAUT RHIN	68	0	0																								
BASSE CORSE	2A	0	0																								
CORSE	0.9	1	1	1	1	1	1	CORSE	0	0		HAUTE CORSE	2B	0	0												
												LA MARTINIQUE	972	0	0												
DOM-TOM	2.6	2	2	2	2	0	0	OUTRE MER	2	2		GUYANE	973	0	0												
												LA GUADELOUPE	971	0	0												
												MAYOTTE	976	0	0												
												REUNION	974	0	0												
												BILAN TERRITOIRE	22	35	BILAN DES DEPARTEMENTS	41	34	35									
89	89	89	93	48	33	23																					